

LE PATRIMOINE CULTUEL ET CULTUREL LÉBOU EN MILEU URBAIN DAKAROIS (CAP-VERT, SENEGAL)

Moustapha Sall

Département d'Histoire, FLSH, UCAD
Senegal
moustapha1.sall@ucad.edu.sn

Et Oumy Mbaye

Département d'Histoire, FLSH, UCAD
Senegal
ouymbaye493@yahoo.fr



Le Patrimoine Culturel et Culturel Lebou en Milieu Urbain Dakarois (Cap-Vert, Senegal)

Moustapha Sall

Et Oumy Mbaye

Historial do artigo:

Recebido a 02 de maio de 2017

Revisto a 10 de maio de 2017

Aceite a 20 de maio de 2017

RESUME

Les Lébou, occupant la région de Dakar, suite à des vagues de migrations, ont développé un système culturel exceptionnel dans la gestion des rapports entre les individus et la nature. Cette négociation et entente se reflètent dans les perceptions des êtres surnaturels qui peuplent la terre et l'eau et le contrat social noué. A travers l'organisation socioreligieuse, les rites, rituels, cultes et manifestations, les Lébou, peuple de pêcheurs, cherchent à garantir les ressources halieutiques, l'assistance des personnes en détresse et la cohésion sociale et culturelle de leur communauté confrontée aujourd'hui à une urbanisation agressive.

Mots-clé: Lébou, mer, génies, lieux de culte, rites, rituels, culte, malade, guérison

ABSTRACT

The Lebou located in Dakar region, following waves of migrations, developed an exceptional cultural system in managing ties between people and nature. This negotiation and understanding are reflected in the perceptions of the supernatural beings that populate the land and water and the social contract tied. Through the socio-religious organization, rituals, cults and demonstrations, the Lébou, a fishing people, seek to guarantee fishery resources, assistance of people in distress, and the social and cultural cohesion of their community confronted today to aggressive urbanization.

Keywords: Lebou, sea, geniuses, places of worship, rites, rituals, worship, sick, healing

1. Introduction

Les politiques de sensibilisation sur l'importance du patrimoine culturel immatériel, initiées par l'Unesco depuis l'adoption de la convention internationale de 2003, ont permis à plusieurs pays d'accorder un intérêt croissant à la sauvegarde des pratiques culturelles et culturelles que certaines de leurs communautés ont en partage.

un Au Sénégal, cette initiative a abouti à une mise en mémoire ou en patrimoine, matérialisée par début de documentation et de conservation des événements et pratiques permettant la transmission dans le temps d'objets accompagnés de leurs significations sociales. C'est dans cette dynamique que les expressions de certains chefs-d'œuvre du patrimoine matériel et immatériel sont inventoriées et classées au niveau national et mondial (Pays Bassari classé en 2012, englobant les paysages culturels Bassari, Peul et Bédik, cérémonie de divination du Xooy, rite d'initiation manding avec le *Kankourang*, entre autres). Cependant, malgré tous ces efforts, force est de constater que les traditions de plusieurs groupes culturels demeurent fragiles et sont menacées par une mondialisation et une urbanisation agressives. Celles des populations Lébou en offrent une parfaite illustration.

Les Lébou, installés sur la presqu'île du Cap-Vert (pointe extrême occidentale du Sénégal), ont su perpétuer un héritage culturel ancien et énigmatique. Bien qu'aujourd'hui majoritairement musulmans, ils conservent des croyances issues de leur religion traditionnelle. En effet, chez ces « peuples d'eau », il existe un imaginaire collectif bien structuré et une vision surnaturelle du monde articulée à un système de représentation des esprits. Cette croyance est matérialisée par l'organisation de diverses cérémonies culturelles et rituelles (Régate, Ndawrabine, Boffal, Ndoep, Tuur), basées sur les rapports de l'homme à la nature, le culte dédié à l'eau et les représentations des esprits à travers leurs lieux et capacités à sévir sur les êtres. Ils attribuent au monde aquatique des vertus thérapeutiques; dans lequel imaginaire, les animaux sacrifiés seraient les transmetteurs des messages et des vœux formulés envers leurs génies. Ces pratiques reposent sur un complexe réseau dans lequel les positions occupées sont subordonnées à des terroirs (penc), à une organisation socio-politique (république), à des familles détentrices de certains pouvoirs et la répartition par héritage de la conduite des manifestations, avec une exceptionnelle hégémonie des femmes.

Le but de cet article est d'appréhender quelques éléments de ce riche patrimoine présent au cœur de la vie urbaine dakaroise à travers les différentes survivances, négociations et réappropriation dans les angoisses traditionnelles et modernes.

2. Origines et histoire des Lébou

L'appellation du mot *Lébou* est sujette à plusieurs interprétations. Pour certains, elle viendrait du mot wolof « *lébe* » (conter), ou de « *lébou* » faisant allusion à leurs résistance et déplacement incessant jusqu'à la grande révolte de la fin du XVIII^e siècle, aboutissant à la fondation de la république Lébou (BALANDIER, MERCIER, 1952) (1). D'autres auteurs mettent en exergue l'indiscipline de ces derniers en dérivant le mot de « *dém na axluubutum (il est parti avec son impolitesse) d'où le mot luubuté qui deviendra Lébou* » (SARR, 1980: 27). Une troisième version fait allusion à la richesse des Lébou induite par leurs activités économiques. Leur environnement géographique, lieu d'emprunt de vivres en période de soudure, aurait été désigné par « *léb ou léboukayba, qui signifie endroit où l'on emprunte* » (SARR 1980 : 27). Enfin, la dernière appellation, généralement véhiculée pour les origines des populations sénégalaises, renvoie à l'Égypte et rapporte que « *les égyptiens anciens désignaient du nom de Lébou des riverains de la Cyrénaïque actuelle, à l'Ouest du Delta du Nil* » (DIOP, C A, 1973: 773).

En ce qui concerne leurs origines, la même complexité est notée. En effet, les sources soutiennent que les Lébou se seraient installés dans la presqu'île du Cap-Vert entre 1580 et 1617, à partir de vagues de migration saharienne. Ils auraient suivi le même itinéraire que les Toucouleur et les Sereer, en séjournant dans le Waalo, puis dans le Djolof avant de s'installer définitivement dans la presqu'île du Cap-Vert. D'autres, se basant sur des données linguistiques,

sociologiques, historiques, des documents iconographiques et la toponymie, font venir les Wolof-Lébou du Nil (DIOP, C A, 1973, GOSTSINSKY, 1976). Le long de leurs itinéraires, les Lébou auraient fondé des villages dans la moyenne vallée du fleuve. Ainsi, dans certaines localités, telle que Ndioum, des fêtes religieuses sont organisées chaque année en l'honneur des pionniers Lébou enterrés dans leurs cimetières (SYLLA, 1992). Ces liens seraient matérialisés par les analogies observables avec la pêche, qui renforcent l'hypothèse d'une transmission du savoir-faire de cette activité des Lébou aux Subalbé (membres d'une caste en milieu toucouleur). Cette thèse est à relativiser car tout porte à croire que la pratique de la pêche en milieu Lébou se situerait vers le XVI^e siècle, suite à leurs installations dans la presqu'île du Cap-Vert. (vd. Figure 1).

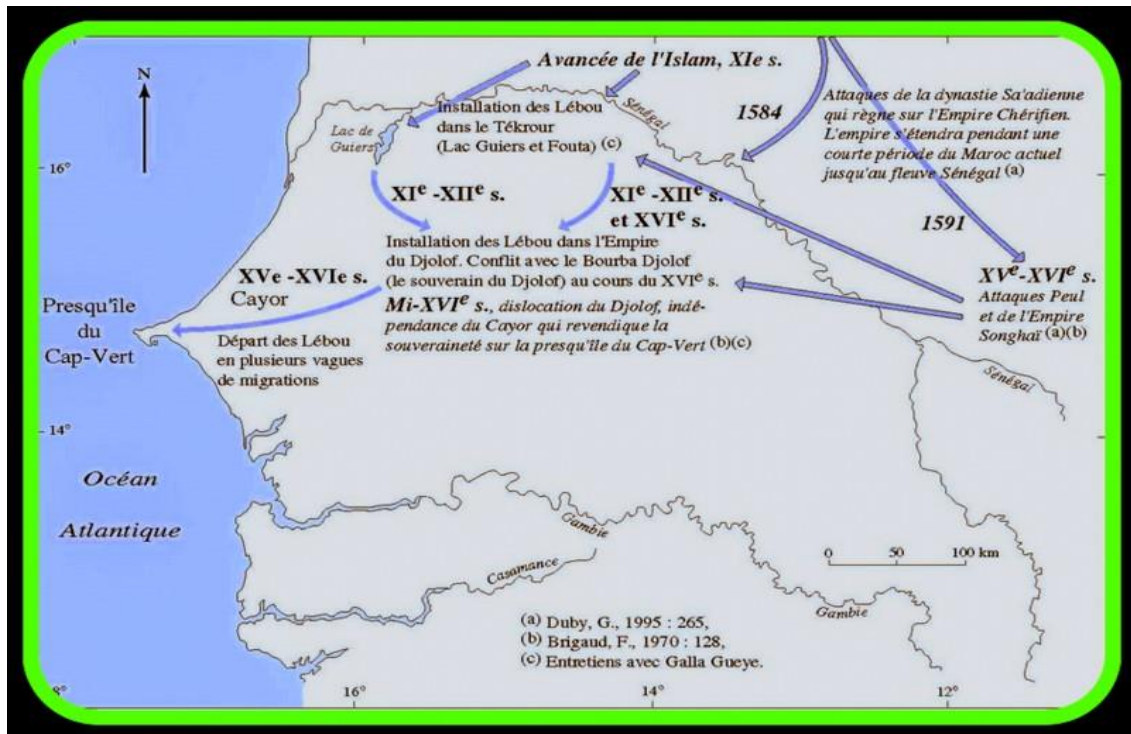


Figure 1. Carte des itinéraires Lébou du XI^e au XVII^e siècle. Source: Dumez et Ka, 2014: 15.

Quoi qu'il en soit, la vallée du fleuve serait le lieu d'origine des similitudes notées entre les Lébou, certaines catégories sociales du groupe Toucouleur et les Sereer. En effet, les Lébou, bien que parlant un dialecte wolof particulier, ont des idéaux et comportements socioculturels proches de ceux des Sereer (institutions religieuses: *Pangol* Sereer vs *Tuur*/Lébou, organisation sociale, pointe de Sangomar (dans le Delta du Saloum) lieu de convergence des esprits Sereer et Lébou).

Ces différents mouvements et contacts montrent que les Lébou, dont l'identité d'aujourd'hui se confond avec quelques terroirs de la région de Dakar, ne seraient pas les premiers occupants des dits lieux. Ils se seraient superposés sur une ancienne couche Soocé tout en héritant leurs institutions socio-politiques appliquées dans les 121-122 villages. En effet, une fois dans leur région actuelle, ils auraient créé plusieurs villages. La mise en place de ces derniers était corrélée à des rites et rituels afin d'obtenir la bienveillance des esprits qui garantissaient la légitimité des familles fondatrices (BA, 1972). C'est sur la base de cet accord originel et tacite entre hommes et esprits qu'ils occupent aujourd'hui les villages (en milieu urbain) de Yoff, Ngor, Ouakam, Yarah, Cayar, Rufisque, Bargny, entre autres. Ces villages sont interconnectés par des liens organiques appelés « *penc* ». De nos jours, ils sont au nombre de « 122 républiques ».

En effet, pour mieux assurer et sauvegarder la sécurité des personnes et des biens, ils ont mis en place une démocratie consensuelle appelée « République ». Cette organisation est marquée par une volonté et une nécessité de s'unir. De ce fait, ils élisent un chef supérieur de la collectivité Lébou (*le Grand Serigne*). Il est assisté dans ses tâches par un ministre de l'intérieur, responsable de la propriété foncière (*Ndeyedji rew*), d'un ministre de la défense (*Saltigué*), d'un ministre de l'agriculture, des domaines et des finances (*Djaraff*), d'un Président des Assemblées consultatives (*Ndeyi Ndiambour*), des notables ou délégués des villages (*Diambour y pintch*) et du corps des jeunes (*Férey Ndakarou*).

Ces fonctions politique et sociales sont ainsi distribuées à des lignées différentes et seront ensuite transmises de façon héréditaire. Les femmes n'intègrent pas la vie politique, mais sont les gardiennes des cultes.

3. Quelques éléments du patrimoine culturel Lébou

Le patrimoine culturel est vaste et diversifié. Ce legs comprend les croyances et pratiques ancestrales traditionnelles. Il est même l'essence de leur vie car se retrouvant dans toutes les structures politiques, économiques, sociales et religieuses. Les manifestations culturelles, qui leur sont associées, traduisent tout le besoin de cohésion sociale que les Lébou tentent de préserver et de perpétuer.

3.1. Rites et rituels autour de la mer

Les milieux naturels (forêts, montagnes, lacs, îles rivières, mer) ont toujours fasciné l'homme et sont sacralisés par la mise en place d'un système de croyances et de rites. L'imaginaire spatial lié à l'immensité de la mer y reproduit les rapports entre les êtres naturels et surnaturels. C'est dans le cadre de cette perception que les Lébou distinguent deux sortes de mer (féminine avec la présence de végétaux, à l'instar de l'île des madeleines; et masculine sans végétation, la mer de Yoff). Cependant, quel que soit le genre, dans le souci d'assurer une meilleure connexion avec cet espace naturel et surnaturel, ils avaient intégré dans leur dispositif institutionnel un système de régulation. C'est dans ce cadre qu'une permission d'aller en mer était requise auprès du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (*Saltigué*). En outre, pour ces populations, la mer répercute les humeurs des génies. Ainsi la pénurie de poisson, les catastrophes naturelles, la disparition des pêcheurs ne sont pas les conséquences de phénomènes naturels ou anthropiques (négligence humaine), mais résultent d'une offense à l'esprit protecteur, d'où des rituels pour contenter cet 'autre plus puissant' avant de s'aventurer en mer. A cet effet, les pêcheurs utilisent différents procédés mystiques (libations, amulettes, formules magiques) pour attirer la bienveillance des génies. Ainsi au début de la grande saison de pêche, les anciens déposent sur la plage des offrandes de mil, de sucre et de lait, accompagnées de danse et de bains des hommes et pirogues. Un autre rituel (*Ndiall*) est organisé au mois de janvier lorsqu'il y'a une pénurie de poissons, qui est perçue comme un mécontentement des génies de l'eau. Pour ce faire, les pêcheurs procèdent à des sacrifices de bœuf sur la plage accompagnés de tambours et de chants. Cette cérémonie, loin d'être un moment de jouissance, est un moment de prières dédiées aux génies.

Des pratiques similaires sont encore reproduites, pour la mise à l'eau d'une nouvelle pirogue en mer. A cet effet, le bœuf sacrifié, doit être couché sur son côté droit. Après avoir été dépecé, la partie supérieure de l'animal est partagée de 3 à 7 parts offertes à des hommes, femmes ou bien

des enfants. La partie inférieure, la peau et la tête reviennent de droit aux génies titulaires du village. Au cours de cette cérémonie, les femmes ne doivent pas toucher les nouvelles pirogues, ni laver leurs ustensiles de cuisine sur la plage et amener des condiments (sel, piment, ail, poivre). Cette interdiction s'inscrit aussi dans la logique de protection, car pour eux ces condiments sont censés provoquer des malheurs. En plus de ces libations, la nouvelle pirogue, à l'instar des autres, est parée d'amulettes, d'écriture coranique qui fait référence à des figures emblématiques de l'Islam originel et confrérique (2). Toutes ces pratiques sont d'une importance capitale et reflète la parfaite négociation, dans un syncrétisme harmonisé, entre les pratiques traditionnelles et religieuses (celles du terroir et révélées) pour résoudre les angoisses quotidiennes car *«auparavant les pêcheurs ne se perdaient jamais en mer parce que les gens accordaient une importance capitale au gris-gris. Donc même s'il arrive que le pêcheur se perd en mer, il retourne toujours chez lui alors que nous n'avons ni GPS (global position system), ni téléphone portable»*. La présence de ces amulettes répond aussi à un souci de protection car *«si quelqu'un nous en veut, il attend que nous partions en mer pour nous faire du mal. De ce fait, il peut se transformer en poisson pour se battre contre nous ou bien nous attirer au fond de la mer. Si c'est un génie, il crée souvent un mirage pour nous désespérer et nous tuer»*.

En effet, pour les Lébou, la mer est multidimensionnelle. Si le village représente le lieu de naissance des hommes; la mer, demeure des génies, est leur lieu de subsistance, environnement, le domaine pédagogique pour toute la communauté et aussi leur aire de jeux, d'où l'institution d'une compétition de pirogue (la régata).

3.2. La régata

La régata est une manifestation culturelle et sportive qui a lieu lors de la fête France (14 juillet, durant la colonisation) et de nos jours au lendemain des fêtes musulmanes (fin du carême ou *korité*, fête du sacrifice d'Abraham « mouton » ou *tabaski*). Elle est organisée sous forme de préparatifs et de course de pirogues entre les différents terroirs (*Penc*). Jadis, chaque *penc* avait trois types de pirogues avec des équipes de 15, 25 à 30 jeunes garçons selon les dimensions (3). Les compétitions sont toujours précédées par une journée dite « *soob* ». Chaque *penc* embarque sa pirogue dans la mer, loin des regards indiscrets, pour faire des bains mystiques, sacrifices et offrandes. Ensuite, deux types de compétition étaient organisés. La première est une course directe avec un aller-retour pour les pirogues en compétition. La seconde est dite course circulaire. Après l'embarquement, les pirogues sont renversées à 100 m des rivages et les conquérants doivent les retourner et remonter à bord. Les jeunes en profitent, dans un esprit de rivalité, pour exhiber tout leur savoir et savoir-faire liés à la maîtrise de l'eau. (vd. **Figure 2**).



Figure 2. La course des pirogues (régate). **Source:** MBAYE, 2017

Cette compétition est toujours perpétuée dans le cadre de grands événements organisés par des promoteurs, autorités politiques et jeunes des différents quartiers. Cependant, avec l'implication de certains acteurs et la monétarisation des événements, le volet éducationnel de cette manifestation disparaît au profit d'un simple sport basé sur des moyens financiers. Néanmoins, cette réelle évolution sur le plan organisationnel et financier a pu conserver l'aspect folklorique avec les troupes de « *Ndawrabine* ».

3.3. Le Ndawrabine ou Gamou mbott

Le Ndawrabine ou Gamou Mboth (4) est une grande manifestation folklorique qui a lieu avant l'hivernage. À la prise de fonction d'un nouveau ministre chargé de l'agriculture, des affaires domaniales et des finances (Jaraaf) ou pour une saison faste, le Ndawrabine était célébré. A la veille de l'événement, à une heure avancée de la nuit, le prétendant, en compagnie du griot attiré de Dakar (Ndakarou), s'adonne à des prières incantatoires exorcistes destinées à bénir la cité et protéger mystiquement la cérémonie à venir. Ensuite, il se rend à la mosquée du penc où il effectue une prière. Cet acte accompli, il fait sept fois le tour du fromager sacré « Déeni Mboth », accompagné des sons sortis de tam-tam battu à l'aide de sept baguettes et annonçant le début des festivités. Le lendemain, dans la matinée, le rituel se poursuit autour du même arbre, avec l'entrée en scène des femmes qui, parées de jolis vêtements et bijoux, l'accompagnent, l'une d'entre elles tenant entre les mains un grand van, sur lequel sont déposés des galettes de mil, des pierres de corail, du sel et des colliers en cornaline.

La cérémonie d'intronisation débute avec la présence du grand Serigne de Dakar et des notables. Pendant huit jours toute la population est réunie autour des festivités et de prières incantatoires. Cette manifestation représente un moyen de communication entre les différents membres de la communauté et des moments d'allégresse et de jouissance, avec la procession du Ndawrabine. Elle consolide les valeurs de paix, de dépassement de soi, d'honneur et de

solidarité. Ce moment d'introspection collective est utilisé comme une tribune d'éducation des jeunes pour une bonne conduite au sein de la société et l'amélioration des comportements « bi gamu kufi niaawdee, kufi rafet maalajur ci samabiir » (que soit damnés les auteurs des mauvaises actions et que vivent les porteurs de grâce) ou encore « Na mbu ba tilim, bu der tilim » (peu importe que vos habits soient sales, mais vivement que votre réputation ne le soit pas). (vd. Figure 3).



Figure 3. Le Ndawrabine, une danse traditionnelle qui se maintient avec la modernité. Source: Diagne 2012.

3.4. Le *Boofal*

Le « Boffal » est une cérémonie culturelle et religieuse qui précède l'investiture d'un nouveau chef de la collectivité (Grand Serigne). Avant son intronisation, ce dernier est assigné dans la résidence du grand « soumbar (5) » pendant une huitaine de jours, afin de lui rappeler les devoirs inhérents à sa charge et le rendre mystiquement invulnérable. L'initiation comprend des prières spécifiques, des formules et incantations sacrées, des enseignements, bains rituels, offrandes et autres sacrifices. Au terme de cette retraite, qui coïncide toujours à un vendredi, il est purifié par l'ultime bain protecteur devant le génie protecteur du Cap-Vert (Ndeuk Daour). En plus des libations, un melon est écrasé sur sa tête pour que son règne soit aussi frais que l'eau du fruit. Sur la plage, avoir compté un certain nombre de vagues, le postulant est immergé. De retour à la concession du Sumbaar, une cérémonie est organisée, en présence des membres des assemblées Lébou, durant laquelle il reçoit les insignes sacerdotaux du « Grand Serigne de Dakar ». Le chef de cérémonie, tout en récitant des versets coraniques, lui enfile autour du cou une amulette. Enfin vient le moment de prestation de serment devant l'iman.

4. Quelques éléments du patrimoine culturel Lébou: l'univers mystique et rituel (*Tuur, Ndoep*)

Pour la communauté Lébou, l'espace maritime de la région de Dakar et ses habitants sont protégés par des génies d'eau, représentés par des animaux (Ndeuk daour, cheval blanc) ou des personnes (Coumba Castel résidant à Gorée et au plateau de Castel, Coumba Lamba à Rufisque, etc). Les génies acceptent la cohabitation tout en les protégeant et leur assurant la jouissance de l'usufruit des terres et des mers. En contrepartie, les humains doivent leur construire des lieux de culte (xamb) accompagnés de régulières offrandes. Ce pacte engage toute la lignée de l'ancêtre et ne peut être rompu sous aucun prétexte. Ainsi, dans chaque concession, un lieu qui leur est réservé et l'entretien est assuré de manière héréditaire par un prêtre, qui peut être un homme ou une femme (qui n'a jamais déserté le domicile conjugal). La rupture de cet accord tacite peut entraîner des conséquences néfastes sur l'homme et son environnement. Ainsi, chez les Lébou la maladie (quelque soit sa forme) est interprétée comme une agression du génie. Pour faire face à ce déséquilibre mental et corporel, une opération magico-religieuse et culturelle « tuur, ndoep » est constamment inscrite dans le temps et l'espace pour assurer la sérénité de l'individu et du groupe (ZEMPLINI, 1996).

Le ndoep est effectué par et pour la communauté lorsque l'un de ses membres manifeste des troubles psychiques et comportementales attribuées aux surnaturels. La finalité de ce rite est d'identifier le génie, de le domestiquer et le fixer par la fondation d'un autel. La thérapie consiste à contenter le génie, à intégrer l'individu dans son milieu. En ce concerne ses origines, certains auteurs les lient à une femme détentrice de pouvoirs mystiques. Vers 1745, les parents de nombreuses femmes, se trouvant atteintes de traumatismes bizarres, allaient la consulter. Elle se rendait au domicile du génie titulaire de Yoff (Maam djaré) qui lui conseilla de faire des offrandes. Chacune de ces femmes possédées devaient fournir trois canaris, trois calebasses et trois pilons et les placer dans un endroit isolé. Elles devaient y faire des sacrifices et offrandes au début de chaque saison (NDOYE, 2000).

Cette thérapie lourde et coûteuse s'effectue en plusieurs étapes. Le culte débute toujours par des libations faites par un groupe de professionnels (ndoepmat), aidés par les griots et les membres de la famille. Il se déroule dans une pièce fermée à l'intérieur de laquelle le malade, vêtu d'un pagne, est assis sur une natte en direction de l'est, jambes tendues, mains posées sur les jambes, paumes vers le haut. Ensuite, tout son corps est aspergé d'eau en provenance de la bouche des soigneurs. Ensuite, le griot procède à l'annonce du culte à travers sept coups de tam-tam afin de convier les génies à la cérémonie. Cette invitation permet d'identifier le génie responsable de la maladie et de le domicilier dans un autel. Cette veillée est suivie par les mesures des membres du patient à l'aide de ficelle, de racines d'arbres, de mil (transformé en pâte de mil pour les offrandes). Pendant ce temps, le malade garde la même position initiale. Cette posture permet de restaurer la consistance du corps et à le signifier à l'esprit. C'est en ce moment que les soigneurs, munis d'un van rempli de divers ingrédients, procèdent à la descente (transfert) du génie vers une poterie placée aux pieds du malade.

L'avant dernière étape consiste à procéder aux rituels du sacrifice des animaux (indiqués par les génies, suite à une divination) et préparés mystiquement par les guérisseuses. Avant les sacrifices, il faut d'abord contenter le génie par les chants rituels qui l'invitent à se manifester afin d'accepter le sacrifice. L'heure du sacrifice est aussi déterminante que le rituel et l'instant le plus propice de la journée se situerait entre 13h30 et 14 h. Après l'immolation, l'animal est dépecé et partagé en trois parts. Les deux pieds (avant et arrière), la queue du bœuf (qui sera travaillée pour devenir un instrument rituel) et les cornes (travaillées seront liées aux génies et le culte) reviennent aux guérisseuses (vd. **Figure 4**).



Figure 4. Utilisation des cornes dans les rites. Source: NDOYE, 2000

Les instruments du sacrifice utilisés sont aussi sacrés. Ainsi, le couteau sacrificiel est gardé minutieusement par l'imam de la grande mosquée de Dakar. Certaines familles héritières de cultes de génies gardent leurs instruments respectifs.

Cependant, pour que la guérison soit effective, plusieurs jours de cérémonies rythmés de tam-tam, de chants avec des instruments, des clochettes et des calebasses, sont nécessaires. Les guérisseuses et les officiantes dansent groupées ou individuellement avec une rigueur exceptionnelle devant les tam-tams en l'honneur du génie. Au cours de cette manifestation publique, des danseuses, chanteuses et spectatrices ou spectateurs peuvent entrer en transe car dit-on leurs génies ont été évoqués. Ainsi la danse traduit le moment où la personne possédée invite son génie à se manifester en son corps, sans montrer pour autant sa vraie nature. Lors de ces crises de possession, les prêtresses utilisent différentes procédés (application d'eau, de terre humide sur la nuque, sur les narines, ou de lait lors d'une première possession) afin d'aider la possédée à retrouver son état psychologique normal. Une fois ses esprits retrouvés, celle-ci peut rester dans le public ou rentrer chez elle, mais tombera en transe dès que l'occasion s'en représenter. La danse apparaît ainsi comme un acte d'adoration et de propitiation et les génies apprécient la rigueur et la sincérité des gestes. Les différentes formes de transe (rampant à la manière d'un serpent, fumant des cigarettes, portant une casquette, priant, etc.) renvoient aux identités des génies qui peuvent être des serpents, des européens (blancs 'Toubab', des marabouts, etc.) (vd. Figure 5).



Figure 5. Cérémonie publique de danse et chansons avec les trances reflétant le profil du génie. **Source:** MBAYE, 2017

A l'issue de cette manifestation, l'ultime étape consiste à construire l'autel domestique. C'est aussi une sorte de « *ndoep* », réduit aux seuls actes rituels essentiels sans tambours, rituels préférés des génies musulmans. A travers cet acte, le génie devient l'allié et le protecteur de la personne (son double) qu'il avait possédée. Il s'établit ainsi une relation d'interdépendance régie par un système d'échanges ou l'homme à une dette envers son génie.

Parallèlement à ces manifestations de guérison, une autre dite le « *tuur* », résultant de la volonté de l'individu à renouer les liens avec son génie, s'effectue lors de la succession familiale, avec le renouvellement des autels familiaux par une nouvelle héritière. Ce rituel favorise le rassemblement d'individus célébrant une identité commune. Le public aide le malade à intégrer de nouveau la société par les cris, tam-tams et applaudissements. Ces cérémonies rituelles convoquent à la fois le fait historique, le mythe fondateur et la culture. C'est le cas du *tuur* de *Maam djaré* de Yoff, qui est un rendez-vous des 150 villages de la collectivité Lebou. Entre février et mars, ils sacrifient des coqs, des chèvres et des bœufs en l'honneur du génie.

Le rituel consiste à purifier par un bain l'animal (requis en fonction des directives issues de la divination). Le malade formule ensuite ses vœux puis le crache sur la bouche de l'animal et casse trois œufs au niveau de la tête, sur le dos et sur les sabots. Il enjambe sept fois son animal sacrificiel couché avant de se mettre à côté, couvert d'un linceul blanc. Cette couverture symbolise l'alliance avec ses ancêtres mais aussi son entrée dans le monde des esprits. C'est pendant cette intimité qu'il nommera le génie qui le possède. Pendant ce temps, les femmes font sept fois le tour de l'animal avec des chansons qui invoquent le dieu de la mer tout en lui demandant l'autorisation de commencer le sacrifice. Ces différents rituels achevés, le bœuf est enfin immolé et son sang est recueilli dans un récipient pour l'ensevelissement et la renaissance symbolique du malade. Ces actions sont suivies d'un bain avec du lait de vache pour désaltérer l'esprit. Le malade s'entoure enfin des intestins de l'animal sous forme de collier (vd. **Figure 6**).



Figure 6. Processus de rituel du *Tuur* à la gloire du génie *Ndeuk Daour*. Source: MBAYE, 2017

Certaines parties de la bête sont ensuite transportées par pirogue et déposées dans des lieux de mémoires, sièges des génies.

Ainsi, l'île de la Madeleine (*weer*), située à une dizaine de minutes de la baie de Soubédioune et siège du génie protecteur de Dakar, reçoit régulièrement les boyaux, la tête et la peau de l'animal sacrifié (6). Les baobabs, qui la peuplent, font office de lieux de culte. Le plus gros, pourvu de petites cavités et entouré par un cercle de pierres, reçoit des offrandes de différentes natures (pièces, billets) récupérés par un comité de dignitaire Lébou qui se réunissent pour des séances de sacrifice (vd. Figure 7).



Figure 7. Lieux de culte dans l'île de la Madeleine. Source: MBAYE, 2017

5. Conclusion

Ce bref survol du patrimoine culturel et cultuel Lébou montre l'importance des représentations, rites, rituels dans la vie de la communauté Lébou. Cependant, il est confronté à des mutations environnementales liées à l'avancée de la mer et de l'urbanisation. L'autre grande menace est d'ordre religieux avec le prosélytisme des confréries religieuses qui hypothèque la survie des cultes. Par crainte d'un châtement redouté, les descendants des prêtresses sont de plus réticents à s'initier à la pratique des cultes traditionnels. Dans certains villages traditionnels, le culte des génies est négligé; les jeunes se radicalisent et rejettent toute croyance en dehors de Dieu. Cette attitude est regrettable car les ancêtres Lébou, bien qu'étant islamisés, ont su négocier un syncrétisme religieux qui garantirait la préservation du culte des génies, un encadrement social des malades et une harmonie avec la nature. Cette distinction de la croyance en l'existence d'êtres surnaturels et la foi en Dieu se manifeste toujours à l'intronisation du chef de la collectivité Lébou (le Grand Serigne de Dakar) qui passe par des rites du terroir et islamiques. L'imam de la grande mosquée de Dakar, qui participe à cet événement et dirige le *tuur* annuel du génie de Dakar, est toujours choisi au sein de cette communauté. L'érection d'un autel individuel se fait de moins en moins, sauf chez certains thérapeutes (*ndoepkat*) qui gardent malgré tout, les autels familiaux. Les dépositaires soutiennent que les génies ne sont plus familiaux ni collectifs. Ils errent et investissent tout un chacun dans la société en causant des maladies bizarres, des malformations et des catastrophes. Le phénomène du *djinné Maïmouna* (7) l'illustre bien.

Il s'y ajoute que le développement exponentiel des villes réduit considérablement les sièges des autels. Les sites culturels modernes (Place du Souvenir Africain que les initiés appellent « *kuun* »,

entre autres) et infrastructures (tunnel de Soubédioune) les ont remplacés dans les mêmes emplacements.

Cet héritage cultuel et culturel mérite ainsi une reconnaissance, voire une attention toute particulière du fait de sa fragilité, mais aussi de l'extraordinaire potentiel de développement qu'il représente. L'une des caractéristiques spécifiques de ce patrimoine est le rapport entre l'homme et la nature. Tout ce patrimoine immatériel est ainsi un facteur important du maintien de la diversité culturelle et naturelle face à une mondialisation croissante jusqu'ici destructrice; la connaissance des cultures de différentes communautés Lébou favorise le dialogue interculturel. L'exemple de la mise en place des thérapies de groupe initiées par le label « Coumba Lamba USA » et organisées par *Morehouse School of Medicine* et *Cosaan* Fondation le prouve. Dans l'île de Saint-Helena en Caroline du Sud, des guérisseurs africains et Amérindiens ont communiqué, dans un esprit d'échange culturel et mutuel de connaissances en matière de guérison des deux côtés de l'Atlantique.

NOTES

(1) En effet, après la lutte d'indépendance de 1790 contre le Cayor et les Thiédos du Damel Amary Ndella Coumba entre « *mbijém* » et « *tayba* », les Lébou prirent leur indépendance et mirent en place une vaste organisation sociale et politique, sous la tutelle du grand *Serigne*.

(2) C'est le cas de l'utilisation de la 26^e lettre arabe « *wa* », qui rappelle le souvenir de l'exil par l'administration coloniale française du fondateur (Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké) du mouridisme (une confrérie du Sénégal). Celui-ci écrivait cette lettre là où il s'asseyait dans le bateau qui l'exilait au Gabon. Parfois, ce sont les noms des compagnons du Prophète Mohamed (Ababacar, Alioune, Omar, Ousmane).

(3) Les Lébou distinguent quatre types. La pirogue « *ngallu*, fil à tourner » est conçue pour les campagnes de 10 jours à un mois. La grande pirogue « *gal bumak* » apte pour les campagnes d'une semaine, elle mesure 14 m de long et 1m 40 de largeur. La moyenne « *ngallu guety* », qui mesure 10 m de long et 1 m10 de largeur. Enfin, la plus petite pirogue « *Ngallu hot gat* » mesurant 3m de long et 90 cm de largeur, « *elle est appelée ainsi parce que les Lébou taxent d'avare le propriétaire de ces pirogues* ». La typologie des pirogues permet de catégoriser la société déterminant ainsi le rang social de chaque famille.

(4) D'après la tradition orale Both fait partie des six penc de Dakar plateau. Au milieu du penc trône majestueusement l'arbre mythique dénommé Déni Mbott Son nom viendrait d'un arbre appelé « *mboth* ». Il se trouve entre l'avenue Lamine Gueye et Georges Pompidou.

(5) Le Soumbar est un descendant des familles de « *soubédioune* » (l'un des deux grandes familles Lébou). Ils sont les gardiens du temple, l'initié est tenu de passer huit jours chez l'ainé des « *soumbar* » durant lesquels il est rappelé à ses devoirs de sa charge.

(6) Le non-respect de ces actes aurait des conséquences sur les pêcheurs qui s'aventureraient dans les environs. Les Lébou soutiennent que, pour l'avoir ignoré, le bateau espagnol « *la Madeleine* » éponyme des îles, a chaviré près de ses côtes.

(7) Depuis 2013, un phénomène bizarre cause des crises hystériques aux jeunes filles dans les écoles. D'après les thérapeutes traditionnels c'est un esprit (djinn) mécontent qui investissait les jeunes filles.

BIBLIOGRAPHIE

BA, B. - **La société Lébou: la formation d'un peuple, la naissance d'un Etat.** Mémoire de Maitrise d'Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD, Dakar, 1972.

BALANDIER, G.; MERCIER, P. - **Particularisme et évolution: Les Pécheurs Lébou, Etudes Sénégalaises**, BIFAN 3, 1952,

DIAGNE, A.- Le Gamou de Mboth une incitation à la bonne conduite, Infos *penc*, **EMAD**, 2, 2012, p 11-12.

DIOP, C. A. - Introduction à l'étude des migrations en Afrique Centrale et Occidentale, **BIFAN** 4(35), 1973, p 225-773.

DUMEZ, R.; KA, M.- **Yoff le territoire assiégé, un village Lébou dans la banlieue de Dakar**, UNESCO, Paris, 2000.

GOSTSYNKI, T. - Sur l'histoire ancienne des Lébou du Cap-Vert, **BIFAN** 2 (38), 1976, p 223-33.

MBAYE, O. - **Le patrimoine culturel Lébou : monde aquatique et bestiaire dans l'imaginaire populaire.** Mémoire de master d'Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD, Dakar, 2017.

NDOYE, S.K. - **L'évolution de la fille en milieu Lébou de 1944-1954: l'exemple des villages de Mbao et Petit Mbao.** Mémoire de Maitrise d'Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD, Dakar, 2000.

SARR, E.M. - **Les Lébou Parlent D'eux-mêmes**, Dakar: Nouvelles Editions Africaines, 1980.

SYLLA, A. - **Le peuple Lébou de la Presqu'île du Cap-Vert**, Dakar: Nouvelles Editions Africaines, 1992.

THE MOREHOUSE SCHOOL OF MEDICINE OFFICE OF INTERNATIONAL HEALTH; COSAAN FOUNDATION COUMBA LAMBA.- **Une cérémonie Africaine de Guérison Traditionnelle célébrée avec la participation des Indiens-Américains, Au Penn Center de St Helen Island en South Corolina**, Centre pour la préservation de la culturelle Gullah,1996.

ZEMPLINI, A. - Les Dimensions Thérapeutique du Culte des Rab Ndoep, Tuuru et Samp: Rites de possessions chez les Lébou et les Wolofs, **Psychopathologie Africaine** 3, 1996, p 295-439.